

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

81x18

DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2018

Madame le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières du Département pour la réalisation des projets mentionnés dans le tableau ci-dessous :

Opération	Montant HT	Subvention Escomptée
Mise en sécurité de la voirie : Avenue Etienne Rabattu	80 000 €	56 000 €
Travaux de rénovation du groupe scolaire des Cadeneaux : Mise en accessibilité et réfection de la cour	100 000 €	59 500 €
Travaux de rénovation du groupe scolaire de la Renardière	100 000 €	59 500 €
Travaux de mise en sécurité du Groupe scolaire des Cadeneaux - Alarme incendie	50 000 €	35 000 €
Travaux d'installation de jeux pour enfants	80 000 €	56 000 €
Travaux d'éclairage public au Val St Georges	80 000 €	56 000 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subventions relatives à ces opérations,
- SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2 – M. BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA